

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
رئاسة الجمهورية
المجلس الوطني للبحث العلمي والتكنولوجيات

République Algérienne Démocratique et Populaire

Présidence de la République

Conseil National de la Recherche Scientifique et des Technologies



المجلس الوطني للبحث العلمي والتكنولوجيات

**٠٨٤ : ٩١١ / ٧٢ : ٥٦٣٠
National Council for Scientific Research and Technologies**

Rencontre Nationale sur la Recherche et l'Innovation au Service de l'Economie Nationale : « De la vision à l'impact »

Note conceptuelle

Table des matières

1.	Introduction (exposé des motifs)	3
.2	Objectifs.....	6
3.	Les partenaires de la rencontre nationale.....	8
4.	Organisation.....	10

1. Introduction (exposé des motifs)

Les nations traversent, au cours de leur histoire, des périodes charnières qui exigent bien plus que des mesures des ajustements superficiels et conjoncturels. Ce sont des phases qui imposent une révision profonde de la vision et de la méthode afin d'assurer la cohérence des politiques avec les exigences du présent et les impératifs de l'avenir.

L'Algérie aspirant à se positionner parmi les pays émergents, connaît aujourd'hui une dynamique accélérée de transformations scientifiques et technologiques, notamment sous l'effet de l'essor de l'économie du savoir, de l'intelligence artificielle, des technologies numériques et des sciences de l'environnement.

Ces transformations exigent du système national de recherche et d'innovation de s'aligner sur les standards et dynamiques internationales, tout en les adaptant aux réalités et priorités nationales. Cela contribue à consolider les fondements de la souveraineté nationale et à construire les bases d'un système national de recherche scientifique et d'innovation à la fois cohérent et inclusif.

Bien que l'Algérie dispose d'une élite scientifique de haut niveau et de Laboratoires de recherche, productifs et novateurs, elle a en plus besoin d'un système institutionnel efficace permettant de coordonner les efforts de recherche et d'en renforcer l'impact opérationnel, et veiller à ce que les ressources et les capacités servent les priorités nationales et les réformes structurelles en cours, afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et à l'amélioration des performances nationales en matière d'innovation et de production de connaissance.

L'environnement de recherche, de développement et d'innovation ne se réduit pas à un simple assemblage de structures et d'institutions ; il constitue un organisme vivant et un écosystème dynamique fondé sur l'interaction, la complémentarité et la synergie entre les ministères, les organismes de recherche, le secteur public et privé, ainsi que les partenaires stratégiques aux niveaux national et international.

Dès lors, l'existence de pôles technologiques, de centres d'innovation et de structures universitaires demeure insuffisante sans une gouvernance agile et adaptée aux défis et aux mutations, une mobilité fluide des compétences, des partenariats productifs et durables, des cadres de coopération opérationnelle et une répartition claire des rôles pour induire le travail collectif et la capacité effective à transformer des idées en solutions innovantes susceptibles d'être concrétisées.

Cette rencontre nationale vise à réaffirmer que la recherche scientifique, le développement technologique et l'innovation ne constituent ni une activité académique isolée ni un luxe intellectuel, mais bien un pilier stratégique de la souveraineté nationale et un moteur efficace de la croissance économique et sociale; Ils forment en outre une plateforme permanente de dialogue national participatif réunissant l'ensemble des acteurs du développement, depuis les départements ministériels et les entreprises publiques et privées, jusqu'aux organisations patronales, aux syndicats et aux composantes de la société civile et de la jeunesse.

Cette rencontre nationale vise également, non seulement à diagnostiquer et analyser les défis auxquels fait face le système national de recherche et d'innovation, notamment, les questions de financement de la recherche, la complexité des procédures administratives et la faiblesse de la coordination entre l'université et le marché du travail, mais à élaborer une vision prospective des défis à venir, et proposition des mécanismes de mise en œuvre et de solutions applicables pour renforcer la synergie et la complémentarité institutionnelle et l'efficacité au sein de l'écosystème de recherche et d'innovation.

Ce rendez-vous national vise également à bâtir une approche organique et inclusive où chaque acteur trouve sa place depuis les autorités publiques et l'enseignant-chercheur jusqu'à l'entrepreneur au sein d'un processus de fabrication de l'intelligence collective, en direction d'un écosystème de recherche et d'innovation inspirant et ouvert à tous. Cela se traduit par le renforcement du rôle de la recherche et de l'innovation dans le développement des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, l'industrie, l'énergie, les mines, l'éducation, l'enseignement et la santé, ainsi que par leurs retombées sur le développement global, afin de garantir la sécurité nationale, alimentaire, sanitaire, hydrique, énergétique et technologique du pays.

Les années 1970 constituent un modèle économique basé sur une structuration de la recherche scientifique sectorielle, une ambition industrielle et une volonté politique pour bâtir une économie fondée sur le savoir. Il était visionnaire et mériterait d'être réexaminé en matière de planification, de coordination, et de la valorisation des résultats de la recherche scientifique.

Dans ce contexte, cette rencontre constitue un espace de dialogue et de concertation avec l'ensemble des acteurs, pour formuler des recommandations opérationnelles et traiter les dysfonctionnements liés à l'organisation de la recherche scientifique, à la valorisation et à la diffusion de ses résultats, ainsi que de préciser le cadre de référence pour l'évaluation de la politique nationale de recherche et d'innovation au moyen de critères et d'indicateurs précis et de leurs impacts économiques et sociétaux.

En outre cette rencontre permettra au Conseil National de la Recherche Scientifique et des Technologies d'exercer sa mission en matière d'orientation, d'accompagnement et de coordination entre les différentes parties prenantes, et à en faire un moteur essentiel de la modernisation de notre système de recherche et de technologies au service de l'économie nationale.

2. Objectifs

2. a) Politique et stratégie en matière de recherche scientifique, de développement et d'innovation

- Clarifier les rôles et responsabilités des acteurs du système national de recherche et de développement technologique, en cohérence avec les objectifs du programme gouvernemental, à travers une vision partagée entre les parties prenantes.
- Renforcer la coordination interinstitutionnelle entre les ministères, les organismes de recherche, les entreprises publiques et privées, en vue de garantir la complémentarité des efforts, l'intégration des dynamiques sectorielles, et l'implication active de la société civile et du marché du travail dans le soutien à l'écosystème d'innovation.
- Améliorer l'écosystème de la recherche scientifique et d'innovation à travers le traitement des dysfonctionnements et la levée des obstacles, au moyen de :
 - L'engagement effectif des départements ministériels et des institutions économiques,
 - L'activation des mécanismes d'intervention et de réforme,
 - La simplification des procédures législatives et réglementaires y afférentes.

2. b) Accompagnement, Evaluation et Valorisation

- L'accompagnement mené par le Conseil National de la Recherche Scientifique et des Technologies, constitue une étape essentielle du projet d'élaboration de la stratégie nationale de la recherche scientifique et du développement technologique, à travers l'orientation et la coordination continue, sous la supervision du gouvernement.
- L'évaluation périodique et méthodologique, au moyen d'un cadre de référence (critères, indicateurs, outils, mécanismes, etc.), vise à assurer le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies de recherche, scientifiques et technologiques, et à garantir leur cohérence avec la vision stratégique et les objectifs nationaux.
- La valorisation des résultats de la recherche scientifique, intervient en dernière étape, par le renforcement des politiques soutenant le transfert de connaissances et l'encouragement de l'innovation au sein des institutions publiques et privées, de manière à convertir les outputs de la recherche scientifique et de l'innovation en valeur économique et sociale; un projet de cadre de référence pour l'évaluation de l'efficacité des institutions de valorisation des résultats de la recherche scientifique sera également présenté pour discussion et enrichissement.

- La mise en place d'un écosystème attractif et favorable aux jeunes pour la création d'entreprises innovantes orientées vers des projets stratégiques de développement et alignés sur les priorités et besoins nationaux.

3. Nos partenaires

Les principaux secteurs ministériels et institutions publiques ont été consultés au sujet des objectifs et des thèmes de la Rencontre Nationale, et des groupes de travail conjoints ont été constitués pour préparer cette rencontre.

Secteurs et institutions concernés :

1. La Défense nationale.
2. Industrie.
3. L'Agriculture du Développement rural et de la Pêche.
4. L'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique.
5. L'Hydraulique.
6. La Santé.
7. Hydrocarbures et mines.
8. L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire.
9. L'Académie Algérienne des Sciences et des Technologies
10. Les Startups.
11. Entreprises économiques publiques et privées
12. Le Conseil National Economique, Social et Environnemental (CNESE).
13. Le Conseil du Renouveau Économique Algérien (CREA),
14. Le Patronat et syndicats.
15. Le Conseil Supérieur de la jeunesse.
16. La Société Civile.

Entreprises économiques publiques et privées :

- Société Nationale pour la Recherche, la Production, le Transport, la Transformation, et la Commercialisation des Hydrocarbures (SONATRACH)
- Société Nationale de l'Électricité et du Gaz (SONELGAZ)
- Société Algérienne d'études d'infrastructures (COSIDER)
- Société Nationale des Véhicules Industriels (SNVI)

- Société nationale de sidérurgie (SNS)

- Entreprise Nationale de Transport Maritime de Voyageurs (Algérie Ferries)
- Groupe Industriel Cimentier Algérien (GICA)
- Groupe SIDER
- Groupe SAIDAL
- Algérie Poste
- Algérie Télécom.
- Société Nationale de Commercialisation et de Distribution de Produits Pétroliers. (NAFTAL)
- Le Groupe Industries Locales (DIVENDUS)
- Entreprise Nationale de Forage (ENAFOR).

Entreprises économiques privées : à déterminer ultérieurement.

4. Organisation

- **Date** : 20 et 21 décembre 2025
- **Lieu** : Alger
- **Mode** : Hybride

Table ronde (01) :

Sous le thème : Les politiques et les stratégies du système de recherche et d'innovation.

Des professeurs et des experts des secteurs ministériels concernés par le développement économique et social, ainsi que le Conseil de Renouveau Économique Algérien (CREA) et des représentants du Patronat et des syndicats, de la Société Civile et du Conseil Supérieur de la Jeunesse, participeront à cette table ronde. Deux interventions (10 minutes chacune) seront présentées, suivies d'un débat et conclues par des recommandations.

Intervention 1 : clarification des rôles des intervenants dans la Politique Nationale de Recherche, Développement et Innovation, et mise en évidence des dysfonctionnements et proposition des correctifs nécessaires.

Intervention 2 : Présentation du Projet de Cadre de Référence (échelle d'évaluation, mécanismes, indicateurs...) pour l'évaluation de la Politique nationale de Recherche Scientifique et d'Innovation en vue de son enrichissement et de son approbation. (Le projet sera envoyé par le Conseil National de la Recherche Scientifique et des Technologies aux parties prenantes quinze (15) jours avant la Rencontre).

Table ronde (02) :

Sous le thème : Evaluation et suivi des politiques et des stratégies du système de recherche et d'innovation.

Des professeurs et des experts des secteurs ministériels concernés par le développement économique et social, ainsi que le Conseil algérien du Renouveau économique Algérien (CREA) et des représentants du Patronat, de la Société Civile et du Conseil Supérieur de la Jeunesse, participeront à la table ronde. Deux interventions (de 10 minutes chacune) seront présentées, suivies d'un débat et conclues par des recommandations.

Intervention 1 : Lecture des textes législatifs et réglementaires relatifs à la R&D et remédiation des dysfonctionnements.

Intervention 2 : Institutions d'Accréditation et d'homologation des produits de la Recherche Scientifique.

Table ronde (03) :

Sous le thème : Écosystème de l'innovation et valorisation des résultats de la recherche scientifique et des startups.

Des professeurs et des experts des secteurs ministériels concernés par le développement économique et social, ainsi que le Conseil du Renouveau Économique Algérien (CREA) et des représentants du Patronat et des syndicats, de la Société Civile et du Conseil Supérieur de la Jeunesse, participeront à la table ronde. Deux interventions (10 minutes chacune) seront présentées, suivies d'un débat et conclues par des recommandations.

Intervention 1 : Renforcer la politique de valorisation des résultats de la Recherche au sein des institutions économiques, notamment les entreprises privées, encourager l'innovation et la création de start-ups et les orienter vers les objectifs fixés dans le programme du gouvernement.

Intervention 2 : Présentation d'un Projet de Cadre de Référence pour évaluer l'efficacité des institutions de valorisation des résultats et des produits de la Recherche scientifique.